CONSEIL COMMUNAL DE ROSSINIÈRE

Aux membres du Conseil communal et de la Municipalité de et à 1658 Rossinière

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) en assemblée pour le **samedi 3 décembre 2022** en salle polyvalente de l'Hôtel de Ville de Rossinière,

à 10h

ORDRE DU JOUR

- 1. Appel
- 2. Procès-verbal
- 3. Correspondance et communications du bureau
- 4. Communications de la Municipalité
- 5. Préavis Nº 5/2022 Prolongation de la zone réservée communale pour une durée de 3 ans
- 6. Préavis N° 6/2022 Budget 2023
- 7. Divers et propositions individuelles

Avec nos salutations les plus cordiales

La Secrétaire

M. Bur

A l'issue de l'assemblée, vous êtes invité(e)s à l'Hôtel de Ville, pour partager un repas offert par la Commune.

Pas de pré-conseil.

Commission pour le préavis N° 05/2022 : M^{mes} et M. Dorothée Ramel (1^{er} membre), Laurence Marmillod, Hervé Martin et Marie Gallot Lavallée (suppléante)

Commission pour le préavis N° 06/2022 : M^{mes} et MM. Nicolas Cretegny (1^{er} membre), Fernand Dubuis, Loranne Garnier, Sabine Massard, André Schopfer, François Margot (suppléant) et Valérie Richoz (suppléante)